

Les Analyses du Centre Jean Gol



## **Nationalisme & Libéralisme**

**Corentin de Salle**

**Décembre 2015**

Administrateur délégué : Richard Miller  
Directrice : Laurence Glautier  
Directeur scientifique : Corentin de Salle

Avenue de la Toison d'Or 84-86  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02.500.50.40  
[cjg@cjg.be](mailto:cjg@cjg.be)

## Analyse : Nationalisme & Libéralisme

La récente percée électorale du parti de Marine LEPEN en France au premier tour des élections régionales de décembre 2015 suscite une légitime inquiétude sur la résurgence du nationalisme en France.

Comme ce pays partage une frontière avec le nôtre et comme la victoire la plus éclatante concerne, outre la Région PACA, la région au nord du pays qui est précisément situé en lisière de notre pays, nombreux sont les journalistes, commentateurs et intellectuels qui s'interrogent sur la potentielle propagation de ces idées nationalistes dans notre pays.

Les idées nationalistes sont-elles compatibles avec le libéralisme ?

Il est important de distinguer clairement nationalisme et libéralisme.

Le **libéralisme** est une doctrine qui accorde la primauté aux principes de liberté et de responsabilité.

Le **nationalisme** est une doctrine qui accorde la primauté à une construction intellectuelle appelée la « nation » et à l'affirmation de ses prétentions.

Ces deux doctrines s'opposent à plusieurs points de vue.

### 1. Le nationalisme favorise le repli sur soi ; le libéralisme favorise l'ouverture.

Le nationalisme est un discours affirmant que le peuple national a une « identité ». La « nation » est une construction intellectuelle basée sur une lecture souvent exaltée et romantique de l'histoire. C'est une entité dont on définit le contenu linguistique, culturel, religieux, etc. et à laquelle on attribue des vertus. L'identité de la nation doit être préservée de ce qui lui est externe. En effet, toute influence extérieure est considérée comme une menace qui affaiblit, corrompt et dénature cette identité. Dès lors, il faut adopter de normes et des règlements pour lutter contre cette « contamination ». Le nationalisme est propice à la paranoïa et au rejet de tout ce qui est étranger.

Exemple 1 : Le Front National de Marine Lepen considère que l'industrie culturelle américaine est une réelle menace pour l'identité française.

Exemple 2 : Le Vlaams Belang en Flandre considère que la langue flamande parlée sur le sol flamand doit être défendue contre la généralisation de la langue française.

Le libéralisme est une doctrine selon laquelle l'identité est évolutive et constituée de différents apports. L'identité s'enrichit en fonction des apports extérieurs. Les sociétés les plus libérales sont toujours des sociétés cosmopolites. Les Etats-Unis en constituent un bel exemple. Une identité est d'autant plus riche, diversifiée et solide qu'elle parvient à intégrer ces influences extérieures. Les grandes capitales intellectuelles dans l'histoire (Athènes, Rome, Paris, Londres, Vienne, New York, etc.) ont eu, à leur apogée, pour point commun un régime de liberté et le fait de faire

converger vers elles des personnes venant des quatre coins du monde. Néanmoins, le libéralisme combat les influences culturelles extérieures qui sont hostiles aux droits et libertés fondamentales.

## **2. Le nationalisme promeut l'unité ; le libéralisme promeut la diversité.**

Le nationalisme est un discours qui affirme que le peuple national est unique, qu'il a droit à un territoire unique et un Etat unique. Le nationalisme est hostile à la coexistence de plusieurs peuples sur un même territoire. Il est également hostile à la coexistence d'une pluralité de gouvernements régionaux car il nie les spécificités régionales dans un même Etat : le peuple homogène a une volonté unique et cette dernière s'incarne dans un gouvernement unique.

Exemple : les nationalistes flamands ne peuvent tolérer que Bruxelles, enclavée dans le territoire flamand, dispose d'un gouvernement distinct du gouvernement flamand. Selon ces derniers, Bruxelles est une grande ville flamande et non une Région autonome.

Le libéralisme encourage le pluralisme et la diversité. Les droits et libertés (liberté de pensée, liberté d'expression, liberté religieuse, liberté d'association, etc.) constituent une plateforme permettant la constitution d'identités multiples coexistant pacifiquement sur un même territoire. Le pluralisme politique est tout à la fois une conséquence nécessaire du libéralisme et une condition de son dynamisme. Le libéralisme promeut la vie associative et le regroupement des individus dans une multitude d'associations, de sociétés, de fondations, de mouvements, de partis, de syndicats, d'institutions, etc. qui ne sont pas mutuellement exclusifs.

## **3. Le nationalisme est particulariste ; le libéralisme est universaliste.**

Selon le nationalisme, les individus qui font partie de la nation sont d'une nature différente de ceux qui n'en font pas partie. La nation possède un « génie propre ». Les théoriciens allemands du nationalisme parlaient même d'un « Volksgeist », c'est-à-dire de « l'esprit d'un peuple ». La nation est considérée comme un individu collectif doté d'une identité propre. En conséquence, toute question politique est toujours traitée sous l'angle particulier de l'intérêt de la nation. Les membres d'une nation ont des droits et des devoirs. Ils ont des prétentions et des aspirations. Le nationalisme conduit au relativisme culturel : les individus ont des droits et des devoirs qui dépendent de la nation à laquelle ils appartiennent. Ainsi, selon cette conception des choses, les Chinois n'ont pas à bénéficier des droits de l'homme car les droits de l'homme sont incompatibles avec la tradition culturelle chinoise. De manière générale, ce qui est extérieur à la nation n'a pas d'intérêt aux yeux du nationaliste sauf si cela peut constituer une menace ou une opportunité pour la nation. Le particularisme propre au nationalisme est, dès lors, une forme d'égoïsme.

Exemple : selon les nationalistes flamands, un enfant flamand a droit à des allocations familiales d'un montant supérieur à celles d'un enfant francophone en raison de son appartenance à une nation distincte.

Le libéralisme est une doctrine universaliste qui s'adresse à l'homme en général. La Déclaration Universelle des Droits de l'homme est la consécration juridique des valeurs de la tradition libérale. Tout être humain dispose naturellement de droits et tout être humain est tenu à des devoirs (à commencer par celui de respecter la liberté de tous les autres êtres humains de la terre). Le libéralisme promeut la liberté de circuler, ce qui inclut, moyennant le respect de certaines conditions, la liberté d'émigrer et d'immigrer. Le libéralisme ne nie pas l'existence de traditions, de cultures, de religions, d'ethnies, de langues, etc. particulières mais considère que ces facteurs d'appartenance doivent coexister avec les droits et libertés fondamentales.

Exemple : les libéraux soutiennent le processus dit du « printemps arabe » dans la mesure où celui-ci peut conduire à la création de sociétés libres au Proche et au Moyen-Orient.

#### **4. Le nationalisme est en faveur d'une économie fermée ou protectionniste ; le libéralisme est en faveur de l'échange libre et de l'ouverture des marchés.**

Le nationalisme n'est pas fondamentalement incompatible avec l'économie de marché mais il en complique ou perturbe l'application. Le partenaire économique étranger est perçu avec méfiance, d'abord parce qu'il est étranger et que toute influence extérieure constitue une menace ; ensuite, parce qu'il risque de s'appropriier une partie de la richesse nationale. Dès lors, le nationaliste ne tolère le commerce international que dans la stricte mesure où ce dernier peut enrichir la nation. Il parlera souvent de « patriotisme économique » pour justifier les mesures qui favorisent les entreprises nationales et/ou qui pénalisent les entreprises étrangères. Le nationaliste fera volontiers adopter des mesures protectionnistes diverses (taxation des marchandises importées de l'étranger, primes à l'exportation pour les marchandises nationales achetées à l'étranger, quotas, contingentements, clauses restrictives de commerce, etc.). De manière générale, le nationaliste est hostile aux grands marchés internationaux. Il est plutôt partisan d'une conception étatiste de l'économie.

Exemple : le nationalisme de Marine Le Pen est hostile au grand marché européen et à la mondialisation en général.

Le libéralisme défend, par définition, l'économie de marché. L'échange est perçu non comme un jeu à somme fixe (ce que je perds, l'autre le gagne) mais comme une activité dynamique qui est mutuellement créatrice de richesses. Les partenaires voient chacun leur situation personnelle améliorée en raison de leur complémentarité et de leur avantage comparatif. En conséquence, le libéral est hostile à toute forme de barrière économique.

Exemple : l'Union Européenne est la consécration politique de la tradition libérale. Le grand marché européen est une source de richesse pour tous les peuples européens.

#### **5. Le nationalisme est belliqueux ; le libéralisme est pacifiste.**

Le nationalisme est une doctrine qui accorde la primauté à la nation. Ses besoins sont prioritaires à ceux des autres et ses prétentions seront toujours plus légitimes que celles des autres peuples. En raison de la rareté des ressources, deux Etats nationalistes qui se font face ont de fortes chances d'entrer en conflit tôt ou tard. Les historiens sont assez unanimes pour considérer que la première et la seconde guerre mondiale sont le fruit du nationalisme. La guerre franco-allemande de 1870 est une conséquence du nationalisme de Bismarck. La question de l'Alsace-Lorraine a fortement contribué au déclenchement de la première guerre mondiale. Le Traité de Versailles, vécu comme une humiliation par la nation allemande, a, quant à lui, favorisé l'éclatement de la seconde guerre mondiale. De manière générale, la doctrine nazie, encore nommée le national-socialisme est une doctrine nationaliste au sens chimiquement pur (espace vital pour la nation allemande, pangermanisme, mythe aryen, etc.).

Le libéralisme est pacifiste et pacificateur. La guerre est toujours un obstacle au commerce international prôné par le libéralisme. Certes, une démocratie libérale peut mener des guerres mais jamais contre une autre démocratie libérale (il n'existe pas d'exemples de pareille situation dans l'histoire). La liberté des échanges favorise d'ailleurs la circulation des biens et services mais aussi des idées entre les peuples, ce qui favorise l'annihilation des préjugés nationalistes. La

construction européenne, projet libéral par excellence, est la réussite la plus spectaculaire d'une pacification générale de peuples distincts qui se sont pourtant fait la guerre de manière quasiment continue pendant plus de deux millénaires.

Quelques citations d'auteurs libéraux allant en ce sens :

« Le commerce guérit des préjugés destructeurs : et c'est presque une règle générale que, partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que, partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces » (Montesquieu).

« Les pièces de monnaie, à force de circuler de main en main, se polissent à l'usage. De la même manière, les rapports entre les peuples européens s'adoucissent grâce aux vertus du commerce » (Hegel).

« Jamais dans l'histoire, deux démocraties libérales ne se sont fait la guerre » (Emmanuel Kant).

« La guerre est l'impulsion, le commerce est le calcul. Mais par la même il doit venir une époque où le commerce remplace la guerre. Nous sommes arrivés à cette époque » (Benjamin Constant).

Pour conclure, écoutons le point de vue d'un orfèvre en la matière :

**« Le fascisme est absolument opposé aux doctrines du libéralisme, à la fois dans la sphère politique et dans la sphère économique. L'État fasciste veut gouverner dans le domaine économique pas moins que dans les autres ; cela fait que son action, ressentie à travers le pays de long en large par le moyen de ses institutions corporatives, sociales et éducatives, et de toutes les forces de la nation, politiques, économiques et spirituelles, organisées dans leurs associations respectives, circule au sein de l'État »** (Benito Mussolini).